



PRESENTATION

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



PRESENTATION DU DISPOSITIF



Le **Pass'Sport** est une allocation pour la rentrée sportive 2021 de 50 euros par enfant pour **financer son inscription** dans une association sportive volontaire



LES BENEFICIAIRES



Le **Pass'Sport** s'adresse **aux enfants** de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF



Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 **un courrier**, les informant qu'elles bénéficient du PASS'SPORT.

Elles devront présenter ce courrier **au moment de l'inscription dans l'association sportive** de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

Le Pass'Sport est **une aide cumulable** avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

MODALITES POUR LES CLUBS



1

- Le club doit **s'inscrire sur lecompteasso** (case à cocher signalant être volontaire pour accueillir des Pass'Sport à la rentrée)

2

- Le jeune vient dans un club avec **le courrier** qu'il aura reçu en Août

3

- Le club délivre **une inscription avec – 50€** (cotisation et/ou licence)

4

- Le club identifie le jeune sur le **compteasso** (Nom, Prénom, date de naissance, courrier d'accompagnement du jeune) **pour se faire rembourser**

ENJEUX POUR LES LIGUES



INFORMER LES CLUBS

- **Faire référencer le maximum de structures sur les territoires**

Case à cocher sur lecompteasso,

cela va aussi permettre aux clubs de créer un compte sur lecompteasso (éligible pour subventions 2022)

- **Relayer le dispositif à vos comités et clubs**

Un mail avec descriptif du dispositif + kit de communication + pas à pas sera envoyé aux ligues et à la Conférence Régionale du Sport le 30 Juin 2021

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

- **Dispositif « Service Civique »**

Pour faire le lien entre les clubs, les familles et accueillir les nouveaux pratiquants au sein des structures sportives

RÔLE TIERS PAYEUR



SCENARIO

La ligue est un tiers payeur

PROCEDURES :

- Le club fait remonter ses demandes PASS'SPORT à la ligue (via lecompteasso)
- La ligue nous transmet régulièrement les demandes de PASS'SPORT dans sa discipline (via lecompteasso)
- La DRAJES verse la somme correspondante régulièrement à la ligue
- La ligue transmet à ses clubs les bons de 50€

AVANTAGES :

- La DRAJES peut faire **des avances financières** aux tiers payeurs
- des PASS'SPORT des tiers payeurs **Priorité aux versements**
- Les ligues jouent un rôle de têtes de réseaux et accompagnent les clubs de sa discipline
- Des aides ponctuelles à l'emploi pour des Jeunes de moins de 26 ans sont disponibles pour les tiers payeurs

SCENARIO

Pas de tiers payeurs

- Le club fait remonter ses demandes PASS'SPORT à la DRAJES (via lecompteasso)

- La DRAJES verse au club

ATTENTION : le versement sera réalisé par la DRAJES après réception d'un nombre conséquent de demandes

CALENDRIER



Positionnement des ligues/comités comme tiers payeurs avant
le 11 Juillet à

GILDAS GRENIER

Conseiller d'Animation Sportive
DRAJES Centre-Val de Loire, Loiret

Mail : gildas.grenier@ac-orleans-tours.fr
Fixe : 02 38 77 49 53
Portable : 07 85 88 84 14

MERCI